



PROVINCE DE HAINAUT

ARRONDISSEMENT DE LA LOUVIERE



**ADOPTER DES POULES ET REDUIRE VOS DECHETS
MENAGERS !**

ANNEXE 1 - Procédure du projet « Distribution de Poules » - INSCRIPTIONS

1. Les inscriptions seront ouvertes à partir du 1^{er} avril (date de transmission des bulletins communaux dans les boîtes aux lettres des citoyens).
2. Les dossiers d'inscriptions seront remis au service Cadre de Vie soit par mail, soit par voie postale ou remis en mains propres au service.
3. Les inscriptions seront clôturées le vendredi 12 juillet 2019.
4. Les dossiers d'inscriptions seront étudiés par le service Cadre de Vie et approuvés selon les critères suivants :
Critère 1 : Privilégier les citoyens qui auront remis un dossier complet c'est-à-dire que le formulaire d'inscription soit complété et accompagné du plan/schéma du poulailler.
Critère 2 : Privilégier les citoyens qui n'auront pas bénéficié de l'action lors du précédent événement réalisé en mai 2018 lors de la journée santé.
L'agent communal vérifiera le nom des citoyens qui auront remis un dossier d'inscription pour cette nouvelle édition, grâce à la liste des citoyens inscrits lors de l'action de 2018.
5. En fonction du nombre de dossiers d'inscriptions reçus, les citoyens recevront :
 - **SOIT** un courrier d'invitation à participer au brunch champêtre organisé en septembre 2019 et à venir retirer leurs jeunes poules pondeuses pour les dossiers d'inscriptions qui auront été sélectionnés et approuvés par le service Cadre de Vie.
 - **SOIT** un courrier qui mentionnera que leur dossier n'a pas été sélectionné à cause du nombre des inscrits au projet mais celui-ci les invitera à se joindre au brunch champêtre organisé en septembre 2019 par le service PCS. Le courrier mentionnera également que les citoyens pourront réintroduire une demande d'inscription pour l'édition 2020.
6. Une micro-formation de 15-20 minutes sur la poule (comment la nourrir, explication sur le poulailler, sur le nettoyage du poulailler, etc.) sera donnée lors de la journée de distribution des jeunes poules pondeuses aux citoyens dont les dossiers auront été approuvés et sélectionnés.
7. Les poules seront à venir chercher uniquement lors de la journée de distribution des poules et du brunch champêtre organisée par le service PCS.
8. La commune selon la charte établie pourra contrôler le bon déroulement du projet lors de visites chez le citoyen durant les deux années prévues et au besoin reprendre les poules si les conditions concernant le bien-être animal ne sont pas respectées.

Administration communale d'Estinnes  Chaussée Brunehaut 232, 7120 Estinnes

 064 311 327  064 341 490  www.estinnes.be  college@estinnes.be

Vous souhaitez être régulièrement informés de l'actualité de votre commune? Inscrivez-vous à la newsletter électronique via www.estinnes.be

